

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE  
DEMI-PENSIONNAIRE

2023-2024

**ENFANT A INSCRIRE**

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_  
DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_ CLASSE \_\_\_\_\_

**RESPONSABLE 1** (à qui la facture sera adressée)

MERE  PERE  AUTRE

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

DATE ET LIEU DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TEL DOMICILE \_\_\_\_\_ TEL PORTABLE \_\_\_\_\_

MAIL \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

NOM EMPLOYEUR \_\_\_\_\_

ADRESSE EMPLOYEUR \_\_\_\_\_

**RESPONSABLE 2**

MERE

PERE

AUTRE

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

DATE ET LIEU DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TEL DOMICILE \_\_\_\_\_ TEL PORTABLE \_\_\_\_\_

MAIL \_\_\_\_\_

PROFESSION \_\_\_\_\_

NOM EMPLOYEUR \_\_\_\_\_

ADRESSE EMPLOYEUR \_\_\_\_\_

**IMPORTANT**

Votre enfant présente-t-il une allergie alimentaire  OUI  NON

Si oui, un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** devra être établi avant l'admission de votre enfant, nous vous prions de vous rapprocher de la direction du collège.

## INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

**Portail famille :** La Communauté de Communes de Damvillers Spincourt a mis en place un Portail Citoyen, doté d'un Espace famille. Ce Portail vous permet de gérer les absences et les réservations de votre enfant à la restauration scolaire, de régler vos factures, de consulter vos historiques et d'être informé sur l'actualité de nos établissements.

- **Pour les nouvelles familles arrivant sur le territoire** de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt, [vous recevrez un courrier avec un identifiant](#) afin de créer votre espace famille
- Pour les familles dont les enfants ont été scolarisés en primaire dans les écoles de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt [l'identifiant du portail famille reste valable jusqu'en classe de 3<sup>ème</sup>](#).

**Inscription annuelle :**  Inscription toute l'année en tant que demi-pensionnaire sur la base de 4 jours (l'inscription sera établie par défaut les lundis, mardis, jeudis et vendredis de l'année scolaire sur le portail famille)

**Inscription ponctuelle :**  *Les inscriptions ponctuelles à la restauration scolaire se feront par achat de ticket aux bureaux de la Codecom de Damvillers ou de Spincourt comme habituellement.*

**Attribution d'un badge :** La Communauté de Communes a mis en place un système de badge afin de pointer quotidiennement la présence des élèves au service de restauration scolaire du collège. Gratuit et numéroté, ce badge sera distribué à la rentrée aux élèves inscrits au service « restauration scolaire ». Ce badge suivra l'élève tout au long de sa scolarité de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. En cas de perte du badge, et conformément au règlement des services périscolaires voté le 10 juillet 2019, ainsi qu'à la délibération du 13 novembre 2019, ***le remplacement du badge vous sera facturé 20 euros.***

**REGLEMENT :** Il est à noter que les facturations se font mensuellement

**Pour les parents divorcés ou séparés veuillez nous fournir impérativement une copie de la partie du jugement qui concerne les frais de scolarité. A défaut, un document stipulant la prise en charge financière de l'enfant signé des deux parents.**

### **ENGAGEMENTS DES PARENTS :**

- ✓ Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et **m'engage à déclarer tout changement en cours d'année scolaire à la Communauté de Communes de Damvillers-Spincourt,**
- ✓ Je certifie avoir souscrit un contrat d'assurance couvrant les dommages que mon enfant pourrait causer (responsabilité civile) ou dont il pourrait être victime (individuelle accident),
- ✓ Je m'engage à m'acquitter des factures qui me seront adressées.
- ✓ J'ai pris connaissance du règlement intérieur des services périscolaires.

La Codecom de Damvillers-Spincourt a mis en place le prélèvement automatique pour la facturation restauration scolaire, vous pouvez télécharger le document SEPA sur le site [www.damvillers-spincourt.fr](http://www.damvillers-spincourt.fr) ou téléphoner au 03.29.85.99.11 pour plus de renseignements.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature de la mère, du père ou du tuteur :

**DOCUMENT A RETOURNER AU PLUS TARD LE 30 JUIN 2023**

**A LA CODECOM DE DAMVILLERS-SPINCOURT 3 Place Louis Bertrand – 55230 SPINCOURT -  
[codecom@damvillers-spincourt.fr](mailto:codecom@damvillers-spincourt.fr)**